



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Etat octroie 250 000 euros au Pépité Bretagne pour développer ses projets en faveur de l'entrepreneuriat étudiant

Distingué « projet d'excellence », le Pépité Bretagne remporte l'appel à projet « Esprit d'entreprendre » lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il reçoit un financement de 250 000 euros pour développer ses projets en 2021 et 2022.

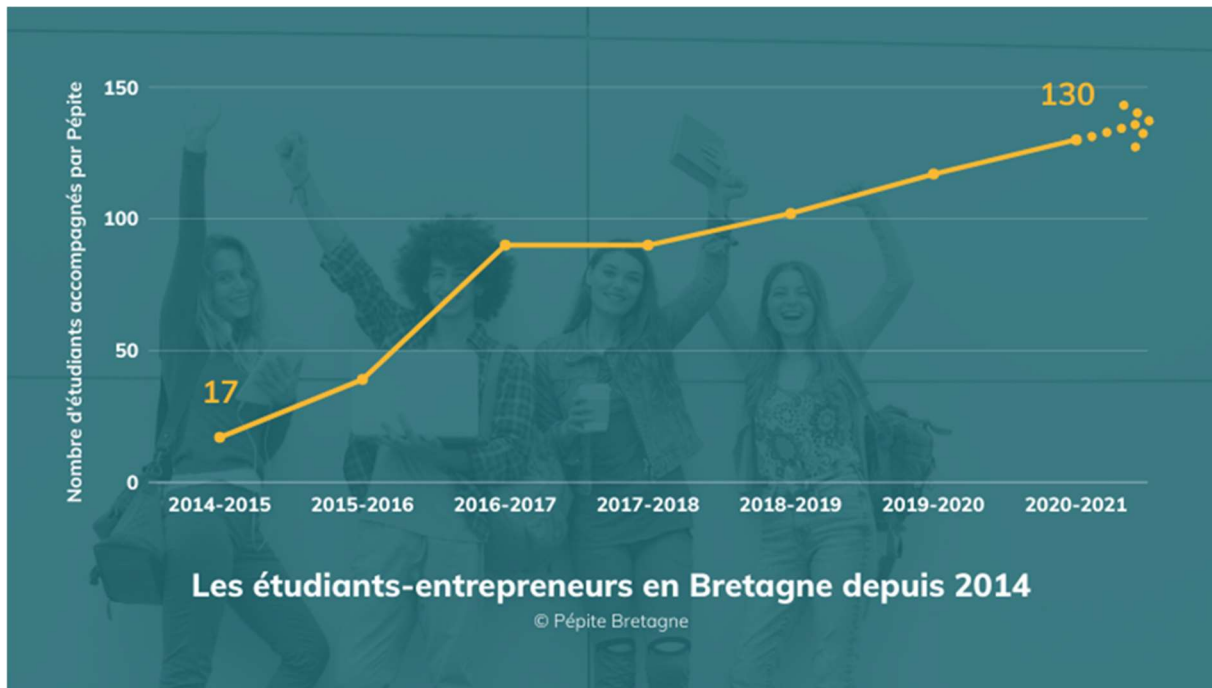
L'appel à projet « Esprit d'entreprendre »

Lancé le 15 juin dernier, cet appel à projet vise à mobiliser les PEPITE (pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) afin qu'ils réussissent, avec leurs partenaires du territoire, à sensibiliser et initier un maximum d'étudiants à l'entrepreneuriat. Avec un financement global de 5 millions d'euros répartis sur les années 2021 et 2022, l'appel a également pour ambition de faire croître le nombre de jeunes entrepreneurs bénéficiaires du [statut d'étudiant entrepreneur \(SNEE\)](#).

Le plan « L'esprit d'entreprendre »

Annoncé le 2 mai 2019 par Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le plan « L'esprit d'entreprendre » traduit la volonté de l'Etat de faire de l'entrepreneuriat étudiant une priorité avec plusieurs objectifs :

- Multiplier les formations à l'entrepreneuriat, de la première sensibilisation jusqu'au cursus approfondi ;
- Valoriser la conduite de projets entrepreneuriaux durant les études plutôt que d'en faire un obstacle au déroulement d'un cursus ;
- Améliorer la reconnaissance des compétences développées par les étudiants entrepreneurs, notamment auprès des entreprises ;
- Ouvrir l'entrepreneuriat aux étudiants les moins favorisés ;
- Accélérer les projets des étudiants les plus motivés pour faire émerger des entreprises d'ambition mondiale, fortement innovantes ;
- Faire des pôles PEPITE des lieux de création d'innovation sur les campus, aux meilleurs standards.



Les atouts du plan proposé par le Pépité Bretagne

Le Pépité Bretagne se distingue par sa vision stratégique, son organisation et sa capacité de transformation. Il s'engage à développer 3 axes prioritaires :

- Asseoir son positionnement comme acteur de référence de l'entrepreneuriat étudiant en Bretagne en renforçant ses liens avec les différents établissements et l'écosystème local ;
- Le passage à l'échelle au niveau de la sensibilisation et la formation à l'esprit d'entreprendre en mobilisant l'ensemble des établissements, en accompagnant et en soutenant les actions servant la cause de "l'esprit d'entreprendre", en aidant à la transformation pédagogique ayant pour objectif le développement de l'esprit d'initiative ;
- Renforcer l'accompagnement des étudiants entrepreneurs dans toute leur diversité et sur tout le territoire, notamment en personnalisant l'accompagnement en fonction des profils (boursier, issu des QVP, doctorant..) et de la nature des projets (ESS, Innovation)

Pour cela, il s'appuiera sur des valeurs partagées par tous les membres fondateurs et partenaires :

- **l'ouverture et l'accessibilité** de l'accompagnement PEPITE à tous les étudiants et jeunes diplômés dans un souci d'inclusion et un esprit de service public désintéressé ;
- **la culture du travail collaboratif** entre les établissements et les acteurs du territoire pour une réelle synergie au service des étudiants et des jeunes diplômés.

Ils ont dit

David Alis, président de l'université Rennes 1 :

- « *L'université de Rennes 1 s'engage résolument au service de la création d'entreprise et du développement socio économique de nos territoires. Elle soutient l'action de Pepite Bretagne pour insuffler l'énergie positive à tous nos étudiants entrepreneurs pour innover et réussir ensemble* »

Olivier David, président de l'université Rennes 2 :

- « *Cultiver la diversité des formes d'entrepreneuriat pour faire émerger des projets dans tous les champs de formation et de recherche* »

Virginie Dupont, Présidente de l'université Bretagne Sud :

- « *Garantir à travers l'entrepreneuriat un accompagnement et soutenir les futurs entrepreneurs dans la réalisation de leurs projets* » »

Matthieu Gallou, président de l'université Bretagne Occidentale :

- « *L'entrepreneuriat étudiant est un enjeu majeur du développement économique de la Bretagne. PEPITE est là pour aider les étudiant-e-s à transformer leurs idées en projets innovants*

Abdellatif Miraoui, Directeur de l'INSA Rennes et président du Campus de l'Innovation de Rennes

- « *Notre objectif est de sensibiliser 100% des étudiants à l'esprit d'entreprendre, en phase avec le plan national « Esprit d'Entreprendre » engagé par Pepite Bretagne. La mutualisation d'actions inter-établissements de l'incubateur étudiant Station Rennes Innovation permettra de faire émerger davantage de projets innovants qui seront accompagnés par le campus d'innovation, fer de lance du projet UniR.* »

Allain Le Bouffant, président des 7 technopoles de Bretagne :

- « *Les étudiants d'aujourd'hui sont les entrepreneurs de demain et la mission des 7 Technopoles Bretagne au sein de Pépité Bretagne est de les accompagner pour déclencher cette fibre entrepreneuriale et d'innovation pour rêver et créer un monde meilleur* »

Jean-Charles Herviaux, responsable opérationnel du Pépité Bretagne :

- « *Distiller l'esprit d'entreprendre nous demandera de relever de nombreux défis, la force du collectif et notre engagement seront nos meilleurs alliés.* »

Un nouveau chapitre en 2020

Le Pépité Bretagne a évolué récemment suite à la dissolution de l'Université Bretagne Loire. Une convention a été signée le 20 mai 2020 avec :

- les universités bretonnes (UBO, UBS, Rennes 1, Rennes 2), la conférence des grandes écoles de Bretagne et les 7 Technopoles de Bretagne, qui constituent les membres fondateurs du Pépité.
- La Région Bretagne, la Direction régionale de la Recherche et de la Technologie et BPI, qui sont les membres associés.

Cette convention démontre l'intérêt partagé des établissements, de l'état, et des collectivités locales de porter avec force et conviction l'esprit d'entreprendre étudiant sur le territoire et inscrit PEPITE Bretagne comme l'outil mutualisé pour encourager l'entrepreneuriat sous tous ses formes (création d'entreprises, associations...) et accompagner les étudiants à adopter une posture « entreprenante » bénéfique pour leur employabilité.

LES ÉTUDIANTS ACCOMPAGNÉS PAR PÉPITE BRETAGNE

Enquête Pépite Bretagne 2020 réalisée à partir
des données des années 2014 à 2019
sur la base d'un échantillon de 91 répondants



338

JEUNES ACCOMPAGNÉS
DONT UN QUART DE FEMMES ET
TROIS QUARTS D'HOMMES

75 %
d'étudiants,
25 % de
jeunes
diplômés



Parmi les entreprises
créées :

28

28 % MONTÉES
AVEC DES
ASSOCIÉS

14

14 % ISSUES
DE PROJETS
DE
RECHERCHE

10

10 % CONCERNENT
L'ESS

LA GRANDE MAJORITÉ DES ÉTUDIANTS ENTREPRENEURS A AU MINIMUM UN BAC + 3



3 DOMAINES D'ÉTUDES BIEN REPRÉSENTÉS : SCIENCES DE L'INGÉNIEUR - DROIT/
ÉCONOMIE/SCIENCES POLITIQUES - ART, LETTRES, LANGUES



LES PROJETS SONT PRINCIPALEMENT FINANCÉS PAR DES APPORTS
PERSONNELS (52%), DES PRÊTS BANCAIRES (31%), DES CONCOURS LIÉS À
L'ENTREPRENEURIAT (24%) ET DES CAMPAGNE DE CROWDFUNDING (17%)

D2E

LE D2E EST SUIVI AU 2
TIERS PAR DES
HOMMES.
79 % DES ÉTUDIANTS
INSCRITS OBTIENNENT
LE DIPLÔME



80%

 jugent le
programme
utile

ILS SE SONT SENTIS SÉCURISÉS ET CONSIDÈRENT QUE LEUR
PROJET À AVANCÉ PLUS RAPIDEMENT. 88 % ONT ACQUIS DES
SAVOIR-FAIRE ET DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES
INDISPENSABLES POUR LA SUITE DE LEUR PROJET

ORGANISATION,
CONFIANCE EN SOI,
GESTION DU TEMPS ET
DU STRESS, ESPRIT
D'INITIATIVE,
PERSÉVÉRANCE,
AUTONOMIE...



84

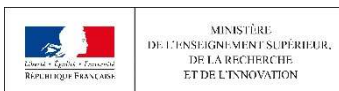
84 CRÉATIONS
D'ENTREPRISES

32

START-UP OU
ENTREPRISES
INNOVANTES

106

UNE CENTAINE
D'EMPLOIS CRÉÉS



CONTACT PRESSE
Eve DUSAUSSOY | Chargée de développement
réseaux et notoriété
eve.dusaussy@pepitebretagne.fr |
02.23.23.49.09 | 07 63 32 26 86
Notre site web : www.pepitebretagne.fr